

Comité de liaison ONG-UNESCO NGO-UNESCO Liaison Committee

Maison de l'UNESCO – UNESCO House

1, rue Miollis

75732 Paris Cedex 15

Tél. : (33-1) 45 68 36 68

e-mail : comite.liaison.ong@unesco.org

<http://ong-comite-liaison.unesco.org>

**Rapport d'observation de la consultation du Directeur général de l'UNESCO
des Commissions nationales pour l'UNESCO de la région Amérique latine et Caraïbes
au sujet de la préparation du Projet de stratégie à moyen terme pour 2008-2013 (34 C/4)
et du Projet de programme et de budget pour 2008-2009 (34 C/5)**

Montego Bay, Jamaïque, 3 - 6 juillet 2006

par Diego Gradis

Représentant du Comité de liaison ONG-UNESCO

1. L'invitation à observer

Par courrier du 22 mai 2006 de M. Ahmed Sayyad, Directeur général adjoint pour les relations extérieures et la coopération de l'UNESCO, le Comité de liaison ONG-UNESCO a été invité à envoyer un observateur à la consultation du Directeur général de l'UNESCO des Commissions nationales pour l'UNESCO d'Amérique latine et des Caraïbes au sujet de la préparation du Projet de stratégie à moyen terme pour 2008-2013 (34 C/4) et du Projet de programme et de budget pour 2008-2009 (34 C/5).

Compte tenu de la connaissance établie qu'il a de l'Amérique latine, la Présidente du Comité de liaison a désigné M. Diego Gradis, Président exécutif de Traditions pour Demain et membre du Comité de liaison, pour représenter le Comité de liaison à cette consultation qui s'est tenue du 3 au 6 juillet à l'Hôtel Ritz-Carlton à Montego Bay.

2. Les participants

33 des 36 Commissions nationales de la région ont répondu à l'invitation de la Commission nationale de la Jamaïque, ainsi que sept représentants des "field offices", une quinzaine de représentants du siège à Paris, et diverses personnes du bureau de l'UNESCO à Kingston (Jamaïque). Comme observateur, outre le Comité de liaison, ont participé la Commission nationale canadienne, le bureau du PNUD à Kingston, la Communauté caribéenne (CARICOM) et le Ministère Jamaïquain des Affaires Etrangères.

3. Les réunions

En plus des réunions traitant spécifiquement du thème de la rencontre (34 C/4 et 34 C/5), soit en plénière, soit par région (j'ai participé à celles du Mexique et de l'Amérique centrale, et à celle de l'Amérique du Sud), diverses réunions d'information et d'échange à l'attention des représentants des Commissions nationales se sont tenues. Je n'ai pas pu assister à l'ensemble d'entre elles. On mentionnera les principales :

- la répartition géographique à l'intérieur de la région,
- exemples de stratégie sur les petits états insulaires,
- les ressources extra-budgétaires de l'UNESCO,
- le budget de l'Organisation et les modes de gestion,
- utilisation du logo de l'UNESCO, etc.,
- le processus de décentralisation.

4. La coordination de la rencontre

La consultation était conduite par le Bureau de planification stratégique en la personne de son Sous-directeur, M. Jean-Yves Le Saux. M. James Kulikowski, en sa qualité de Sous-Directeur général adjoint représentait le Directeur général. M. Xiaolin Cheng représentait la Section des Commissions nationales. La Commission nationale de la Jamaïque accueillait la rencontre, sous la direction de son Secrétaire général, M. Everton Hannam.

5. Mon intervention

Ayant demandé à intervenir dans le cadre de la consultation, j'ai pu prendre la parole pendant une dizaine de minutes sur le point 4 de la consultation: "Exécution du programme – partenariats et rôle de l'UNESCO dans le système des Nations Unies".

Les principaux ponts développés dans mon intervention ont été :

- Remerciements à ERC/RSC pour l'invitation, et présentation du Comité de liaison
- Importance d'intégrer la société civile dans les partenariats public-privé (PPP)
 - i. nouvelles orientations du Cons. Ex. sur les ONG (174^{ème} session)
 - ii. partenariat Etats – société civile dans les normes (Conventions 2003 et 2005)
 - iii. rôle de la société civile organisée dans le SMSI, à titre d'exemple
 - iv. rapport Cardozo dans le cadre de la réforme de l'ONU
- Disponibilité des ONG pour collaborer avec les Commissions nationales
- La préoccupation prioritaire dans la région pour les questions d'éducation peut expliquer une collaboration plus réduite entre les Commissions nationales et les ONG, lesquelles sont en général dans la région plus présentes dans les secteurs de la communication, de la culture et de la science (environnement, etc.)
- plaidoyer pour la diversité culturelle et pour les peuples autochtones

Finalement, dans la discussion sur le rapport final, j'ai pu, avec la collaboration de plusieurs Etats dont notamment le Mexique, la Bolivie, le Brésil, le Nicaragua et le Guatemala, contribuer à ce que la préoccupation pour, d'une part, la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, et d'autre part, les peuples autochtones (à différents égards), soient largement reflétée dans le rapport. Concernant ce dernier point, l'adoption, la semaine précédente, par le Conseil des Droits de l'Homme à Genève, le 28 juin 2006, de la

Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones a été certainement déterminant pour que le rapport de la consultation prenne en compte cette préoccupation.

Extrait du rapport final (paragraphe 34) : *The participants also stated that it was important for UNESCO to strengthen working relations with civil society, including NGOs, professional groups and networks and the public sector in order to increase the outreach, involvement, impact and mobilization of local expertise.*

6. Des propositions concrètes pour l'avenir

Suite à diverses conversations avec des représentants de Commissions nationales, avec M. James Kulikowski, et surtout avec M. Xiaolin Cheng, plusieurs propositions ont été faites pour promouvoir une plus étroite collaboration entre les OING en relation formelles avec l'UNESCO et les Commissions nationales, et plus généralement entre la société civile et les Etats membres, dans la mise en œuvre du mandat de l'Organisation :

1. Adresser à chaque Commission nationale la liste des ONGs nationales dans leur pays, membres d'une OING en relation formelle avec l'UNESCO, afin que, comme l'a proposé la Jamaïque, les Commissions nationales puissent organiser des rencontres avec les ONG pour se connaître et explorer des possibilités de collaboration.
2. Lors de sessions de formation au personnel technique des Commissions nationales dans les régions et sous-régions, présentation du Comité de liaison par une des ONGs nationales particulièrement active dans la région ou par un représentant du Comité de liaison.
3. Participation et présentation systématiques du Comité de liaison ou par une ONG nationale particulièrement active dans la région, aux réunions quadriennales régionales des Commissions nationales.
4. Présentation du Comité de liaison lors des formations biennuelles des nouveaux Secrétaires généraux des Commissions nationales au siège, à Paris.

Ces différentes propositions devraient être prochainement rediscutées avec M. Cheng qui est très bien disposé pour les mettre en place.

7. Mes observations et conclusions

Je ne vais pas ici commenter les discussions sur la consultation elle-même (voir le *draft-report* en anglais en annexe).

Je considère à de nombreux égards qu'il était à la fois utile et important pour le Comité de liaison d'être présent à cette rencontre. J'encourage vivement le Comité de liaison à participer à ce type de rencontres, chaque fois que cela sera possible, afin d'ancrer plus encore la présence de la société civile dans le travail de l'Organisation et d'en souligner sa diversité.

- La consultation de la région Amérique latine – Caraïbes étant la seule à laquelle le Comité de liaison avait été invité à participer comme observateur, il était important d'être présent.
- La préoccupation exprimée pour la société civile, et notamment les ONG, était particulièrement tenue. M. Hannan dans son discours d'accueil n'a d'ailleurs pas mentionné la présence des ONG à la consultation. Après mon intervention (cf. infra) de nombreuses Commissions nationales ont fait état de leur relations avec les ONGs.

Quand on parle d'ONG dans la région on pense principalement au Rotary, au Lions, au Kiwani et au fait que la collaboration avec les ONG aide surtout à donner une visibilité à l'UNESCO dans la société civile.

- La plupart des Commissions nationales ne connaissaient pas le système des relations officielles des ONGs avec l'UNESCO, A la suite de conversations menées bilatéralement, plusieurs Commissions nationales ont clairement exprimé le souhait de pouvoir profiter de cette ressource (cf. infra) se considérant elles-mêmes un peu comme une interface entre l'Etat et la société civile.

Une remarque finale très personnelle : avant de rejoindre Montego Bay, j'ai voyagé à mon compte pendant trois jours dans le pays, que je ne connaissais pas. Je ne peux que m'interroger sur le bien-fondé de tenir ce type de réunions dans des endroits aussi somptueux quand on imagine la différence que ne serait-ce que la moitié du budget d'une telle rencontre aurait pu faire pour des villages du centre de la Jamaïque sous la forme de petits projets bien menés. Probablement que des centres universitaires ou de formation pourraient offrir les infrastructures adéquates à un autre type de coûts, et dont les profits resteraient en Jamaïque.

Rolle, Suisse, le 31 juillet 2006

ANNEXE : *Draft-report* en anglais de la Consultation de Montego Bay

http://portal.unesco.org/unesco/file_download.php/34+C4++C5+Regional+Consultation+LAC+report+English+200706.doc?URL_ID=33929&filename=1153991920134_C4_C5_Regional_Consultation_LAC_report_English_200706.doc&filetype=application%2Fmsword&filesize=80384&name=34+C4++C5+Regional+Consultation+LAC+report+English+200706.doc&location=user-S/